

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DECEMBRE 2019

Délibération n°2019-28 : avis sur l'évolution de la carte des emplois de l'Ecole (demande de transformations de poste)

Vu l'avis favorable du comité technique de l'ENC rendu dans sa séance
du 27 novembre 2019,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 10 décembre 2019,

APPROUVE

les demandes de transformation de postes suivantes en vue de sa
transmission pour instruction aux services compétents du Ministère de
l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- la transformation d'un emploi de catégorie C (filiale administrative)
en catégorie C (filiale technique) ;
- la transformation d'un emploi de catégorie C (filiale administrative)
en catégorie B (filiale administrative).

Nombre de votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de
l'Ecole nationale des chartes



Louis GAUTIER

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00